



ECLAIRAGE PUBLIC



Le conseil municipal a décidé de modifier, à la suite de nombreuses réclamations, les horaires de l'éclairage public. Les luminaires seront, désormais, allumés sur toute la commune, de 6h45 jusqu'au lever du soleil et du coucher du soleil jusqu'à 20h30.

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Pour faire suite aux questionnements, voici quelques éléments importants. Le brûlage des déchets verts par les collectivités, particuliers et entreprises est interdit par le règlement sanitaire départemental (article 84), qui confie le pouvoir de police au maire.

Concernant la réglementation de la politique agricole commune (PAC), la conditionnalité des aides "bonnes conditions agricoles et environnementales" - BCAA 6 (qui deviendra BCAA 3 suite à la réforme PAC) interdit le brûlage des résidus de culture, sauf pour les exploitants bénéficiant d'une exemption individuelle (décision motivée par la Préfète, uniquement pour des raisons phytosanitaires).

Par ailleurs, toute intervention sur une haie est interdite du 1^{er} avril au 31 juillet inclus, sauf exception (BCAA 7). Avec la réforme de la PAC, cette période s'étendra du 16 mars au 15 août (BCAA 8).

Les agriculteurs et forestiers peuvent, dans certaines conditions (périodes, distance des bois...), réaliser des opérations de brûlage des résidus de la taille des haies ou bosquets, dans le strict respect des dispositions prévues par l'arrêté préfectoral portant réglementation relative aux brûlages, à la prévention des incendies et à la protection de l'air.

Le cas échéant, si la situation climatique le nécessite, un encadrement complémentaire de l'usage du feu peut être prononcé par la Préfète, afin de prévenir les risques d'incendie (par exemple en cas de fortes chaleurs et de sécheresse).

NOUVEL AMÉNAGEMENT

Afin de répondre aux sollicitations concernant la sécurisation de la route de Bouillé à Saint Varent (D28) un nouvel aménagement va être mis en place sur cet axe. Cet aménagement vise à réduire, en autres, les zones de danger au niveau des intersections (vitesse et visibilité) et permettre un stationnement sur la chaussée pour libérer les trottoirs.

En concertation avec le département, ce projet sera mis en place de manière provisoire dans un premier temps, afin de permettre d'évaluer l'efficacité du dispositif. Cette période permettra aussi de prendre en compte les différents retours des usagers, particuliers et entreprises en contactant la mairie. A l'issue de cette période, une mise en place définitive sera réalisée.



NOUVEAUX ARRIVANTS

Pierre RAMBAULT, maire de Saint-Varent et toute l'équipe municipale ont coutume d'inviter les personnes, venant d'arriver sur la commune, à participer aux vœux du maire.

Cette soirée aura lieu le **vendredi 13 janvier 2023**, au complexe Alain Bossay.

Dès à présent, nous invitons tous les nouveaux habitants de l'année 2022, à se faire connaître auprès de la Mairie.



CONCOURS DES SAPINS DE NOËL

Le jury, composé des membres de la commission « Environnement et Cadre de Vie » passera, le **jeudi 15 et le vendredi 16 décembre** prochain, dans chaque quartier et village pour élire LE plus beau sapin de Noël.

Le résultat sera dévoilé lors de la cérémonie des vœux du maire, au mois de janvier prochain.



COLLECTE DE SAPINS NATURELS



La Communauté de Communes du Thouarsais organise le **mardi 24 janvier 2023**, une collecte de sapins naturels sur la commune.

Différents points de collecte seront mis en place : sur la place du 14 juillet, à Riblaire, à Bouillé Saint-Varent, à Boucoeur et au Chillou.

Le broyat sera ensuite utilisé par le service espaces verts communal comme paillage ou compost. Attention, pas de sapin synthétique, ni décoration, guirlande, figurine, boule, neige artificielle, sac à sapin...

TRAVAUX VOIE FERRÉE

Fermée depuis 2015, la ligne de fret ferroviaire entre Parthenay et Saint-Varent devrait rouvrir fin 2023. Les travaux ont débuté fin octobre dernier, avec des opérations de débroussaillage. Puis, en début d'année, 33 km de voies seront renouvelés.

La SNCF appelle à la vigilance. En effet, les automobilistes et les riverains se sont habitués à une voie ferrée, fermée à la circulation. Pour réaliser les premiers travaux sur la végétation, des trains seront amenés à circuler. De ce fait, les passages à niveau seront remis en service de manière ponctuelle, en présence d'agents qui veilleront à la sécurité.

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Vous avez des questions ou un projet concernant les démarches quotidiennes (personnes âgées, personnes handicapées, PMI, protection de l'enfance, collèges, accompagnement de la vie associative, culturelle et sportive, routes départementales, fibre optique, bibliothèques, tourisme, insertion professionnelle, habitat, agriculture, eau, environnement), les conseillers départementaux du canton du Val du Thouet sont à votre écoute.

M. Olivier FOUILLET

Tél. : 05 49 06 78 04

olivier.fouillet@deux-sevres.fr



Mme Maryline GELÉE

Tél. : 05 49 06 76 56

maryline.glee@deux-sevres.fr

COLLECTE DE SANG

La prochaine collecte de sang, à Saint-Varent, est prévue le **vendredi 9 décembre 2022**, de 16h à 19h, au complexe sportif Alain Bossay. Elle est organisée par les "Donneurs de Sang de Saint-Varent".

Pensez à vous inscrire sur le site :

<https://dondesang.efs.sante.fr>

et à apporter, obligatoirement, une pièce d'identité.



MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE



Exceptionnellement, la médiathèque sera fermée le samedi 24 et le samedi 31 décembre 2022.

▪ **Mercredi 7 décembre, de 18h à 20h** : « *Croqueurs de Pages* », le rendez-vous des amateurs de lectures, musique, films et partage d'un moment convivial.

Gratuit et ouvert à tous | Public adulte

▪ **Mercredi 14 décembre** : Comme chaque année, une journée familiale "Le Noël de Léonard" est organisée, en partenariat avec le CSC du Saint-Varentais. Au programme :

- **Fabriqu'à Trucs**, 10h à 12h et 14h à 17h : cuisine, bricolage et jeux de société
- **Raconte-moi... Noël**, à 10h30 et 15h30, à la Médiathèque. Sur inscription
- **Magicien David Orta**, de la compagnie "Carte Blanche Prod", 10h à 12h et 14 à 17h : David Orta est spécialiste de la Magie Moderne, de la scène mais aussi du « Close-up », il entretient avec le public un rapport complice, bienveillant et taquin. Gratuit et ouvert à tous | Public familial



Tél. : 05 49 67 54 41 - Mail : mediatheque.stvarent@thouars-communaute.fr

Site : www.reseaulecturethouarsais.fr

Horaires : Mardi 16h à 18h - Mercredi 10h à 12h et de 14h à 18h - Vendredi 10h30 à 12h et de 14h à 18h - Samedi 9h à 12h



Médiathèque de Saint-Varent

COMM'GÉNÉRATIONS



Voici les animations de décembre, proposées par le service Comm'GénérationS, du CIAS. Actions à destination des personnes retraitées du Thouarsais.

Date	Heure	Animations	Tarif
Mercredi 7	10h30	Atelier "Remue méninges" - Saint-Varent	-
Mardi 13	10h30	Atelier "Corps en éveil" - Saint-Varent	-
Mercredi 14	12h15	Repas et après-midi en musique - Foyer logement Gambetta	7,70 €
Jeudi 15	14h30	Atelier déco Cartes de Noël et/ou calendrier 2023 - Salle Pôle Séniors à Saint-Varent	2 €

L'inscription est obligatoire au 05 49 66 76 54 ou 05 49 66 76 62. Si vous n'avez pas de moyen de transport, il est possible d'aller vous chercher, moyennant une participation de 3 €.



ETAT CIVIL



LAHYANA

née le 3 septembre 2022,
au foyer de M^{me} Elodie Barbé



CONTACT



Pour le bulletin du mois de janvier 2023, toutes les informations devront être transmises avant le 15 décembre.



Mairie : 05 49 67 62 11
villesaintvarent@wanadoo.fr

Médiathèque : 05 49 67 54 41
mediatheque.stvarent@thouars-communaute.fr



CSC DU SAINT-VARENTAIS

Le CSC du Saint-Varentais sera fermé du 19 décembre 2022 au 2 janvier 2023.

Voici le programme du mois de décembre :

- **Vendredi 9 décembre**, à 20h30, à la salle des fêtes de Pierrefitte : Soirée théâtre chez Thérèse, en partenariat avec le Théâtre de Thouars. 12 € sur réservation auprès du Théâtre.
- **Mardi 13 décembre, de 18h30 à 20h, à la Micro Folie** : Arrêt sur image, atelier art plastique avec en support d'oeuvre d'art, avec l'intervention de Gauthier, de la Chapelle Jeanne d'Arc du Thouarsais.
- **Mercredi 14 décembre, de 10h à 12h et de 14h à 17h** : Noël de Léonard : atelier cuisine, bricolage de Noël, contes de Noël à la médiathèque et magie.
- **Vendredi 16 décembre, à 19h, à la Micro Folie** : Soirée Opéra "La Traviata" de Giuseppe Verdi.
- **Vendredi 16 décembre, à 20h, au Grenier** : Soirée Kara'O Crêpes.

CSC du Saint-Varentais - Tél. : 05 49 67 52 80 - Mail : contact.saintvarent@csc79.org - <http://sainvarent.csc79.org>



EN ATTENDANT NOËL... UN PEU DE BRICOLAGE



Voici de drôles de personnages à faire avec les enfants, en attendant Noël. On récupère des tubes en cartons, on fabrique quelques pompons, on découpe différentes formes en papier et le tour est joué. C'est facile de donner vie à des petits personnages rigolos !



Pour fabriquer un bonhomme de neige, il vous faut :

- des rouleaux de carton récup' (rouleau de papier toilette par exemple)
- du papier blanc
- des fines bandes de papier de couleur
- du fil chenille et des pompons
- un feutre noir, de la colle à papier et des ciseaux



1. Découpez et collez un rectangle de papier blanc adapté aux dimensions du rouleau.
2. Découpez le fil chenille et collez-le de chaque côté de la tête. Vous pouvez maintenir avec des pinces à linge le temps du séchage.
3. Collez un pompon de chaque côté.
4. Découpez le nez orange et collez-le. Ajoutez l'écharpe et terminez en dessinant le visage.
5. Vous pouvez ajouter des boutons, en les dessinant ou en collant des strass ou des boutons.

(La Tribu des Idées - HS n°12 - Novembre/décembre 2022)

Avec de l'imagination, vous pouvez créer différents personnages (Père Noël, rènes, lutins...).

A vous de jouer !!!

